

**CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL  
DE NORMANDIE**

**Avis CSRPN n°2024-12-08**

**Séance du 13 décembre 2024**

**Avis du CSRPN de Normandie**

***Mise à jour de l'inventaire des ZNIEFF terrestres***

**Présentation du dossier**

L'inventaire des ZNIEFF a pour but de répertorier la richesse écologique, faunistique et floristique du territoire français. Au niveau régional, la DREAL coordonne la mise en œuvre de l'inventaire, sous couvert scientifique du CSRPN.

Dans ce cadre, une nouvelle Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique de type I, et la modification de périmètre de trois ZNIEFF de type I et d'une de type II existantes ont été présentées en CSRPN, afin de contribuer à l'actualisation de l'inventaire.

**Création d'une nouvelle ZNIEFF de type I**

<b>Nom de la ZNIEFF</b>	<b>Observations</b>
<b>Coteau de la vallée du manoir à Saint-Aubin-de-Bonneval (61).</b>  <b>Sources :</b> prospections naturalistes 2016-2024 Peter Stalleger (et Hugo Lebey).	Coteau pentu bien exposé, favorable à une biodiversité élevée, d'une superficie de 2,7 hectares. Deux types de végétation à intérêt écologique : Pelouse-ourlet à <i>Succisa pratensis</i> et <i>Silaum silaus</i> (6410-13), et Prairie haute à <i>Selinum carvifolia</i> . Lépidoptères : grande richesse spécifique (69 espèces), dont le Damier de la succise ( <i>Euphydryas aurinia</i> ) de protection nationale. Reptiles : présence de la Vipère péliade ( <i>Vipera berus</i> ) - classée EN dans LR Reptiles Normandie 2022- et du Lézard vivipare, ( <i>Zootoca vivipara</i> ) -VU. Plantes vasculaires : -Sélinum à feuilles de Carvi ( <i>Selinum carvifolia</i> ) -rare BN, NT sur LR Basse-Normandie 2015- -Cuscute du thym ( <i>Cuscuta epithymum</i> subsp. <i>trifolii</i> ), Trèfle intermédiaire ( <i>Trifolium medium</i> subsp. <i>medium</i> ), et Ancolie commune ( <i>Aquilegia vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> ), trois espèces assez rares BN ; les deux

**CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL  
DE NORMANDIE**

dernières déterminantes de ZNIEFF.

**Modification du périmètre de trois ZNIEFF de type I et d'une Znieff de type II**

<b>Nom de la ZNIEFF</b>	<b>Observations</b>
<p><b>250020106 « Bassin des chasses ».</b> ZNIEFF de <b>type I</b> située à Honfleur (14).</p> <p><b>Sources :</b> Suivis du réseau de correspondants du CBNB.</p>	<p>42 hectares. Site ENS.</p> <p>Intérêt ornithologique (passereaux palustres,...) et botanique avec notamment deux espèces protégées BN (<i>Alopecurus bulbosus</i>, <i>Polypogon monspeliensis</i>). Retrait d'une partie devenue fortement anthropisée, sans intérêt écologique (parking situé au Sud).</p>
<p><b>250013249 « Les Alluvions ».</b> ZNIEFF de <b>type I</b> située également sur les départements du Calvados et de l'Eure. Secteur : bordure Sud de l'embouchure de la Seine.</p> <p><b>Sources :</b> -Fauna-Flora 2011-2020 (PACH Honfleur). -Peter Stalleger : Etude Rive Seine Sud 2023. Etudes SHEMA Honfleur 2021 et 2022. Etude boisements Honfleur 2020. Etude 2012 Sud aménagements portuaires (avec Emmanuelle Bouillon de Sol'eau-environnement). Suivis complémentaires non publiés.</p>	<p>Superficie totale : 817 ha. Saulaie-bétulaie sur sable et fourrés dunaires à Argousiers : milieu boisé clair et clairières dotées d'une végétation pionnière sur sable unique en Normandie ; plus autres habitats. Site ENS (14 et 27).</p> <p>Intérêts écologiques multi-groupes : -Botanique : nombreuses espèces protégées telles qu'<i>Atropa belladonna</i>, <i>Carex diandra</i>, <i>Polypogon monspeliensis</i> pour la Normandie occidentale ; <i>Epipactis palustris</i>, <i>Triglochin palustris</i> et <i>Ophioglossum vulgatum</i> pour la Normandie orientale ; et <i>Pyrola rotundifolia</i> subsp. <i>maritima</i> France entière. -Ornithologique : près d'une vingtaine d'espèces déterminantes (ED), dont palustres. -Entomologique : une dizaine d'espèces déterminantes (lépidoptères, odonates, orthoptères). -Mammalogique : Chiroptères principalement.</p> <p>Ajout et retrait de périmètres dans le secteur du PACH d'Honfleur prenant acte des aménagements industriels et des mesures compensatoires de création et restauration écologiques : corridor vert et frange verte retenus, en remplacement du polygone initial.</p>

**CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL  
DE NORMANDIE**

	<p>Ajout et retrait de périmètres dans le secteur des aménagements portuaires (Ouest de la ZNIEFF) prenant acte des aménagements et des prospections naturalistes.</p> <p>Ajout d'un périmètre à intérêt botanique élevé, en pointe Sud-Ouest de l'entité principale de la ZNIEFF.</p>
<p><b>230031152 « La vallée de la Morelle ».</b> ZNIEFF de <b>type II</b> située également sur les départements du Calvados et de l'Eure. Secteur : bordure Sud de l'embouchure de la Seine. <b>Sources :</b> Identiques à celles de la ZNIEFF fille (« Les Alluvions »).</p>	<p>1860 ha. S'étend sur plus de 11 km vers le Sud. Englobe en partie Nord la ZNIEFF de type I « Les alluvions ». Grande diversité d'habitats et d'espèces patrimoniales.</p> <p>Ajout et retrait de périmètre prenant acte des modifications de la ZNIEFF de type I englobée 250013249 « Les Alluvions »</p>
<p><b>250006477 « Prairies humides de la basse-vallée de l'Orne ».</b> ZNIEFF de <b>type I</b> située à Bénouville (14). <b>Sources :</b> CEN Normandie.</p>	<p>Extension de 4,03 ha, ajoutant une cinquième entité à la ZNIEFF, séparée des autres par le canal de Caen à la mer.</p> <p>Habitats : plan d'eau, fossés, canaux, roselière.</p> <p>Intérêt écologique multi-groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ornithologique : 5 espèces déterminantes, dont Bruant des roseaux et Bouvreuil, nicheurs.</li> <li>- Mammalogique : Campagnol amphibie (NT sur LRR).</li> <li>- Botanique : 5 espèces déterminantes.</li> </ul>

# CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE NORMANDIE

## Avis du CSRPN de Normandie

Au regard de la présence d'espèces et d'habitats patrimoniaux à forts enjeux de conservation sur les différents secteurs présentés en séance, le CSRPN émet un avis favorable pour l'inscription à l'inventaire des ZNIEFF de la nouvelle zone proposée, ainsi que sur la modification de périmètre des quatre ZNIEFF pré-existantes.

Il propose cependant pour la ZNIEFF « Les Alluvions », à l'ouest de la ZNIEFF, d'intégrer en plus une zone en prairie afin d'assurer la continuité entre les deux entités initialement proposées à l'extension.

Conformément à l'article R411-25 du Code de l'Environnement, le présent avis est transmis à Monsieur le Préfet de la région de Normandie et à Monsieur le Président du Conseil Régional et sera publié sur le site de la DREAL au titre du porter-à-connaissance des travaux du Conseil.

Le président du CSRPN



Thierry Lecomte